

Bourse Lundi 10 août 2009

«Peu des caisses de pension ont profité du rebond»

Par A.Si.

Pour PPCmetrics, les institutions de prévoyance ne pouvaient pas prendre de risque

Les caisses de pension suisses doivent assurer un rendement minimal (2% actuellement) du capital placé dans le deuxième pilier. Pour y parvenir, les institutions de prévoyance investissent une partie de leurs avoirs en actions, essayant de profiter de plus-values intéressantes en période de hausse et de limiter les pertes lors de phases baissières. Ce sont des investisseurs de long terme, qui définissent une allocation stratégique de leurs actifs et dévient assez peu de leurs objectifs.

Néanmoins, les caisses peuvent surpondérer, ou sous-pondérer, certaines classes d'actifs pour tenter de tirer profit de l'évolution des marchés. On parle généralement d'allocation tactique autour de la stratégie de base. Cela permet, par exemple, à une institution de prévoyance de racheter des actions, dont la valorisation est devenue attractive à la suite d'une baisse prolongée des cours.

Selon Sébastien Brocard, consultant en investissement chez PPCmetrics, «les caisses de pension étaient déjà, au premier trimestre, sous-investies en actions, par rapport à leur allocation stratégique de long terme. Peu de caisses avaient le budget risque nécessaire pour profiter du cours bas des actions et rebalancer leur portefeuille». En d'autres termes, contraintes par des capitaux disponibles limités, les institutions de prévoyance n'ont pas pu acquérir des actions pour rééquilibrer leur portefeuille, même si elles considéraient les conditions de marché opportunes.

Investir à long terme

Cela dit, le rebond des marchés constitue quand même un grand soulagement, puisque la masse d'actifs sous gestion des caisses remonte mécaniquement avec la hausse des cours. D'ailleurs, cela provoque aussi un rééquilibrage partiel de leur allocation, sans avoir besoin de procéder à de nouveaux achats de titres. Comme le rappelle l'expert de la société de conseil aux investisseurs institutionnels, basée à Nyon, pour les caisses «l'essentiel est de rester investies à long terme, sans sortir des marges tactiques autour de leur allocation stratégique, afin de profiter de ce type de rebond».

Il ne faut, cependant, pas croire que ce rééquilibrage mécanique, provoqué par une reprise des indices boursiers, autorise une vision approximative de l'évolution des marchés. Les gérants de portefeuille des institutions de prévoyance ne peuvent pas se contenter d'attendre. S'ils craignent une baisse prolongée des bourses, ils doivent revoir leur allocation stratégique, en diminuant la part dédiée aux actions, sans quoi les pertes seront inévitables.

En fin de compte, si le rebond actuel des bourses ne devait pas durer, les assurés actifs des institutions de prévoyance, ainsi que leurs employeurs, risquent de devoir augmenter leurs contributions, afin de permettre à la caisse de garder encore une certaine capacité d'investir en actions.